

FICHES DE COMPÉTENCES



Composantes du référentiel de compétences

Fiche d'une compétence

La fiche d'une compétence résume en une page, ses caractéristiques essentielles, c'est-à-dire son énoncé (le savoir-agir complexe que doit développer l'étudiant), les situations professionnelles authentiques dans lesquelles l'étudiant s'entraînera à l'exercice de la compétence durant sa formation, et enfin les apprentissages incontournables (capacités) qu'il doit réaliser en vue de développer cette compétence. La figure suivante présente le gabarit d'une fiche de compétence.

Développer la compétence	Énoncé de la compétence
Dans ces situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ... ▪ ...
En développant ces capacités	<p>X.1 Capacité représentant un assemblage de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être ou d'attitudes professionnelles</p> <p>X.2 ...</p>



Fiche de compétence

COMPÉTENCE : Chaque énoncé de compétence désigne un savoir-agir complexe que doit développer l'étudiant. Pour cette raison, il est encapsulé au moyen d'un seul verbe d'action. Une compétence étant très intégratrice, le nombre de compétences dans un programme sera limité : **entre 5 et 10**, tout au plus.

SITUATIONS PROFESSIONNELLES : Ces situations sont étroitement liées à l'exercice de la compétence, et donc arrimées avec la réalité. Elles sont issues de la pratique professionnelle (comme les actes réservés) ou du monde citoyen. En contexte de formation, il faut choisir les situations qui sont les plus représentatives de la réalité (professionnelle ou autre) et les plus aptes à favoriser le développement de la compétence.

CAPACITÉS : Ce sont les apprentissages que doit maîtriser l'étudiant pour développer la compétence. Ils désignent habituellement des capacités assez étendues, soit des assemblages de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être et d'attitudes professionnelles.

MANIFESTATIONS : Ce sont les éléments qui composent la capacité et qui permettent d'élaborer des critères pour l'évaluer.

Développer la compétence	Expertise audiolgogique
Dans ces familles de situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation audiolgogique auprès d’adultes ▪ Réadaptation audiolgogique auprès d’adultes ▪ Évaluation audiolgogique auprès d’enfants ▪ Réadaptation audiolgogique auprès d’enfants ▪ Promotion et prévention en audiolgogie
En développant ces capacités	<p>EXP 1. Évaluer, au plan auditif ou vestibulaires, la condition de santé d’une personne ou d’une population et ses conséquences</p> <p>EXP 2. Mettre en œuvre un plan d’intervention¹</p> <p>EXP 3. Mettre en œuvre le plan de traitement audiolgogique² le cas échéant</p> <p>EXP 4. Mettre en œuvre une évaluation acoustique</p>

Liste des capacités et des manifestations observables

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
<p>EXP 1. Évaluer, au plan auditif ou vestibulaires, la condition de santé d’une personne ou d’une population et ses conséquences</p>	<p>EXP 1.1. Procéder à une cueillette de données pertinentes à la planification de l’évaluation³</p> <p>EXP 1.2. Formuler une ou des hypothèses</p> <p>EXP 1.3. Identifier les limitations d’activités et les restrictions de participation en partenariat avec la personne, l’entourage ou les représentants de la population dans le but d’établir les besoins</p> <p>EXP 1.4. Mettre en œuvre une investigation conforme et ciblée des fonctions, des capacités et des performances auditives et vestibulaires</p> <p>EXP 1.5. Formuler une conclusion audiolgogique en s’appuyant sur l’interprétation de l’ensemble des données</p> <p>EXP 1.6. Formuler des recommandations</p>

¹ Selon l’OOAQ (mai 2005) : Projet planifié et élaboré par l’audiologiste, à partir de l’évaluation réalisée et comprenant notamment les objectifs à poursuivre en lien avec les besoins du client/groupe-client et les actions pouvant être réalisées en collaboration avec des collaborateurs (parents, autres professionnels, enseignants, éducateurs, le client/groupe-client lui-même). Le degré de spécificité tient compte des besoins du client/groupe-client, des situations et des collaborateurs.

² Selon l’OOAQ (mai 2005) : Ensemble des actions réalisées par l’audiologiste, pour un client, dans le but d’activer des habiletés non développées ou déficitaires (rééducation), de les réactiver, de mettre en place des moyens ou d’enseigner des stratégies qui remplaceront des habiletés non développées ou déficitaires (compensation).

³ L’anamnèse peut inclure l’histoire auditive, otologique, familiale, médicale et d’exposition au bruit.

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
<p>EXP 2. Mettre en œuvre un plan d'intervention</p>	<p>EXP 2.1. Déterminer les objectifs d'intervention en partenariat avec la personne et son entourage, en tenant compte des activités et de l'environnement de la personne ainsi que des facteurs personnels et de l'évolution</p> <p>EXP 2.2. Établir des moyens d'intervention⁴ avec la personne et son entourage en vue d'obtenir leur accord explicite</p> <p>EXP 2.3. Réaliser avec la personne et son entourage les interventions audiologiques retenues</p>
<p>EXP 3. Mettre en œuvre le plan de traitement audiolgique le cas échéant</p>	<p>EXP 3.1. Déterminer les objectifs et les moyens du plan de traitement</p> <p>EXP 3.2. Appliquer le traitement</p>
<p>EXP 4. Mettre en œuvre une évaluation acoustique</p>	<p>EXP 4.1. Mettre en œuvre une investigation conforme et ciblée du rendement acoustique et électroacoustique des technologies</p> <p>EXP 4.2. Procéder à une investigation des paramètres d'instrumentation soumis à des normes d'étalonnage</p> <p>EXP 4.3. Procéder à une investigation conforme et ciblée des paramètres acoustiques caractérisant un environnement sonore</p>

⁴ La discussion peut porter sur les interventions possibles incluant la non-intervention ou les interventions inappropriées demandées par la personne et son entourage.

Fiche de compétence

<p>Développer la compétence</p> <p>Dans ces familles de situations professionnelles</p>	<p>Collaboration</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation audiolgogique auprès d’adultes ▪ Réadaptation audiolgogique auprès d’adultes ▪ Évaluation audiolgogique auprès d’enfants ▪ Réadaptation audiolgogique auprès d’enfants ▪ Promotion et prévention en audiolgogie
<p>En développant ces capacités</p>	<p>COL 1. Participer au fonctionnement d’une équipe professionnelle, intra, multi ou interdisciplinaire</p> <p>COL 2. Contribuer activement à résoudre les conflits au sein d’une équipe</p> <p>COL 3. Intervenir de façon concertée pour le bénéfice de la personne et de son entourage</p>

Liste des capacités et des manifestations observables

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
<p>COL 1. Participer au fonctionnement d’une équipe professionnelle, intra, multi ou interdisciplinaire</p>	<p>COL 1.1 Contribuer à la définition du mandat et des cibles communes</p> <p>COL 1.2 Exercer son rôle et ses responsabilités au sein d’une équipe</p> <p>COL 1.3. Contribuer à l’organisation de l’équipe à l’aide de règles et de procédures</p> <p>COL 1.4. Contribuer aux relations harmonieuses entre les membres d’une équipe</p> <p>COL 1.5. Contribuer activement à l’évaluation du fonctionnement d’une équipe dans un processus d’amélioration continue</p>
<p>COL 2. Contribuer activement à résoudre les conflits au sein d’une équipe</p>	<p>COL 2.1 Décrire les diverses composantes du conflit en présence</p> <p>COL 2.2 Mettre à exécution les actions les plus pertinentes pour résoudre la situation conflictuelle et en évaluer les résultats</p>
<p>COL 3. Intervenir de façon concertée pour le bénéfice de la personne et de son entourage</p>	<p>COL 3.1. Consulter toute personne significativement impliquée dans le plan d’intervention ou dans toutes autres activités professionnelles</p> <p>COL 3.2 Au sein d’une équipe ou en interaction avec un autre professionnel, contribuer au développement d’un consensus au sujet des objectifs à atteindre et des moyens pour y arriver</p> <p>COL 3.3 Contribuer à la mise en œuvre et à la révision du plan d’intervention interdisciplinaire, le cas échéant</p>

Fiche de compétence

<p>Développer la compétence</p> <p>Dans ces familles de situations professionnelles</p>	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation audiologique auprès d’adultes ▪ Réadaptation audiologique auprès d’adultes ▪ Évaluation audiologique auprès d’enfants ▪ Réadaptation audiologique auprès d’enfants ▪ Promotion et prévention en audiologie
<p>En développant ces capacités</p>	<p>COMM 1. Échanger de l’information</p> <p>COMM 2. Maintenir une relation professionnelle⁵</p>

Liste des capacités et des manifestations observables

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
COMM 1. Échanger de l’information	<p>COMM 1.1. Écouter activement son interlocuteur et faciliter son expression</p> <p>COMM 1.2. Transmettre de l’information en faisant preuve de sensibilité et en tenant compte de la situation et du but de la communication</p> <p>COMM 1.3. S’assurer d’une compréhension réciproque de l’information échangée</p> <p>COMM 1.4. Traiter l’information reçue tout en demeurant attentif à l’expression non verbale et paralinguistique</p> <p>COMM 1.5. Minimiser les barrières de communication en employant des stratégies et des moyens compensatoires</p> <p>COMM 1.6. S’exprimer à l’oral et à l’écrit en organisant sa pensée de manière logique et concise tout en utilisant un vocabulaire précis et approprié</p>
COMM 2. Maintenir une relation professionnelle	<p>COMM 2.1. Favoriser le développement d’un sentiment de confiance chez l’interlocuteur ou chez les membres d’un groupe</p> <p>COMM 2.2. Soutenir l’expression d’émotions et y réagir selon le contexte</p>

⁵ Relation professionnelle comprend une relation s’établissant lors de l’exercice de la profession avec la personne qui consulte, son entourage, les intervenants, le personnel soignant et les autres professionnels

Fiche de compétence

Développer la compétence	Érudition
Dans ces familles de situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation audiolgogique auprès d'adultes ▪ Réadaptation audiolgogique auprès d'adultes ▪ Évaluation audiolgogique auprès d'enfants ▪ Réadaptation audiolgogique auprès d'enfants Promotion et prévention en audiolgogie
En développant ces capacités	<p>ERU 1. Fonder sa pratique sur les preuves scientifiques et les données probantes</p> <p>ERU 2. Assurer son développement professionnel de façon continue pour toutes les compétences requises par l'exercice de ses rôles</p> <p>ERU 3. Favoriser l'apprentissage d'étudiants, d'autres professionnels de la santé, du public et d'autres intervenants en respectant les principes pédagogiques et éthiques qui sous-tendent la relation enseignant/apprenant</p> <p>ERU 4. Contribuer au développement de connaissances ou de nouvelles pratiques professionnelles</p>

Liste des capacités et des manifestations observables

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
ERU 1. Fonder sa pratique sur les preuves scientifiques et les données probantes	<p>ERU 1.1. Utiliser les bases de données pour trouver les sources d'informations pertinentes</p> <p>ERU 1.2. Justifier, de manière critique, son choix des sources d'information reliées à l'audiologie et à ses domaines connexes</p> <p>ERU 1.3. Adopter la démarche de la pratique factuelle lorsqu'applicable</p>
ERU 2. Assurer son développement professionnel de façon continue pour toutes les compétences requises par l'exercice de ses rôles	<p>ERU 2.1. Démontrer son engagement dans une démarche de pratique réflexive</p> <p>ERU 2.2. À la suite d'une analyse critique, déterminer ses objectifs et ses moyens de formation en tenant compte de ses caractéristiques d'apprenant</p> <p>ERU 2.3. Évaluer les retombées de son apprentissage sur sa pratique</p> <p>ERU 2.4. Ajuster sa stratégie de développement professionnel continu le cas échéant</p>

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
<p>ERU 3. Favoriser l'apprentissage d'étudiants, d'autres professionnels de la santé, du public et d'autres intervenants en respectant les principes pédagogiques et éthiques qui sous-tendent la relation enseignant/apprenant</p>	<p>ERU 3.1. Déterminer les besoins d'apprentissages des apprenants</p> <p>ERU 3.2. Dispenser des enseignements en usant de moyens pertinents selon la situation⁶</p>
<p>ERU 4. Contribuer au développement de connaissances ou de nouvelles pratiques professionnelles</p>	<p>ERU 4.1. Participer à des projets / programmes / initiatives de recherche</p> <p>ERU 4.2. Procéder à l'analyse critique de données de recherche et à l'interprétation des résultats</p> <p>ERU 4.3. Réaliser des activités de transfert⁷ de connaissances scientifiques</p>

⁶ Adapter ses enseignements selon le style d'apprentissage, complexité de la tâche, etc.

⁷ Les activités de transfert peuvent se traduire par une communication orale ou affichées à des congrès, une présentation orale à des organismes professionnels ou communautaires, par la création d'une brochure ou d'un dépliant, un article, etc.

Fiche de compétence

Développer la compétence	Gestion
Dans ces situations professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation audiologique auprès d’adultes ▪ Réadaptation audiologique auprès d’adultes ▪ Évaluation audiologique auprès d’enfants ▪ Réadaptation audiologique auprès d’enfants ▪ Promotion et prévention en audiologie
En développant cette capacité	GES 1. Coordonner les aspects organisationnels de sa pratique professionnelle

Liste des capacités et des manifestations observables

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
GES 1. Coordonner les aspects organisationnels de sa pratique professionnelle	<p>GES 1.1. Répartir avec efficacité le temps de travail entre les interventions directes et indirectes auprès d’un client⁸, les activités d’apprentissage et les autres activités professionnelles et administratives</p> <p>GES 1.2. Gérer avec efficacité les ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles de son milieu de pratique, selon le contexte et la nécessité</p> <p>GES 1.3. Organiser son temps en fonction de ses obligations professionnelles et personnelles</p> <p>Ges 1.4. Assumer ses responsabilités administratives</p> <p>GES 1.5. Faire preuve de vigilance face aux risques inhérents à sa pratique professionnelle</p>

⁸ Le client réfère ici à une personne présentant une déficience auditive ou vestibulaire, son entourage, une population ou même une organisation qui requiert une intervention en audiologie.

Fiche de compétence

<p>Développer la compétence</p> <p>Dans ces familles de situations professionnelles</p>	<p>Professionalisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation audiolgique auprès d’adultes ▪ Réadaptation audiolgique auprès d’adultes ▪ Évaluation audiolgique auprès d’enfants ▪ Réadaptation audiolgique auprès d’enfants ▪ Promotion et prévention en audiolgie
<p>En développant ces capacités</p>	<p>PROF 1. Adopter des attitudes et des comportements professionnels</p> <p>PROF 2. Agir pour le bénéfice de la personne</p> <p>PROF 3. Exercer son jugement critique</p> <p>PROF 4. Contribuer au développement et à la promotion de la profession</p>

Liste des capacités et des manifestations observables

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
PROF 1. Adopter des attitudes et des comportements professionnels	<p>PROF 1.1. Exercer selon les lois, les règlements, la déontologie, les normes et les lignes directrices</p> <p>PROF 1.2. Se comporter avec respect, civilité, intégrité, ponctualité, assiduité, et diligence</p> <p>PROF 1.3. Faire preuve de proactivité</p>
PROF 2. Agir pour le bénéfice de la personne	<p>PROF 2.1. Répondre aux besoins manifestés par la personne et respecter ses choix</p> <p>PROF 2.2. Accompagner la personne dans une prise de décision éclairée</p>
PROF 3. Exercer son jugement critique	<p>PROF 3.1. Discerner les enjeux éthiques dans toute situation professionnelle.</p> <p>PROF 3.2. Conduire avec les personnes concernées, le cas échéant, le processus de réflexion menant à une décision au sujet d’un enjeu éthique</p>
PROF 4. Contribuer au développement et à la promotion de la profession	<p>PROF 4.1. Faire connaître auprès du public, le rôle et les services offerts par les audiolgistes</p> <p>PROF 4.2. Défendre, auprès des instances concernées, la prestation optimale des services audiolgiques</p>

Fiche de compétence

<p>Développer la compétence</p> <p>Dans ces familles de situations professionnelles</p>	<p>Promotion de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation audiolgogique auprès d’adultes ▪ Réadaptation audiolgogique auprès d’adultes ▪ Évaluation audiolgogique auprès d’enfants ▪ Réadaptation audiolgogique auprès d’enfants ▪ Promotion et prévention en audiolgogie
<p>En développant ces capacités</p>	<p>PROM 1. Favoriser la reconnaissance des besoins des clients⁹ auprès des instances administratives publiques et privées</p> <p>PROM 2. Contribuer à l’amélioration de la santé auditive et vestibulaire des individus et des populations</p> <p>PROM 3. Contribuer à l’amélioration des situations de communication impliquant des personnes ayant des troubles auditifs.</p> <p>PROM 4. Contribuer à la sécurité et à la qualité de vie des individus et des populations</p>

Liste des capacités et des manifestations observables

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
<p>PROM 1. Favoriser la reconnaissance des besoins des clients auprès des instances administratives publiques et privées</p>	<p>PROM 1.1. Défendre auprès des instances l’accès aux services ou aux ressources destinées aux clients</p> <p>PROM 1.2 Accompagner le client dans la défense de ses intérêts légitimes et de ses droits et, le cas échéant, intervenir auprès de tiers</p>
<p>PROM 2. Contribuer à l’amélioration de la santé auditive et vestibulaire des individus et des populations</p>	<p>PROM 2.1. Effectuer auprès des individus et des populations, des interventions de promotion de la santé auditive ainsi que de prévention de troubles auditifs ou de conséquences associées aux troubles vestibulaires ou auditifs</p> <p>PROM 2.2. Faire preuve de vigilance face à l’état de santé auditive et vestibulaire des populations et en tenir compte dans toutes les formes d’interventions</p>

⁹ Le client réfère ici à une personne présentant une déficience auditive ou vestibulaire, son entourage, une population ou même une organisation.

CAPACITÉS	MANIFESTATIONS
<p>PROM 3. Contribuer à l'amélioration des situations de communication impliquant des personnes ayant des troubles auditifs.</p>	<p>PROM 3.1. Promouvoir les stratégies efficaces de communication à utiliser auprès des personnes ayant des troubles auditifs</p> <p>PROM 3.2. Agir auprès des individus et des groupes afin de les sensibiliser aux difficultés vécues par les personnes ayant des troubles auditifs</p>
<p>PROM 4. Contribuer à la sécurité et à la qualité de vie des individus et des populations</p>	<p>PROM 4.3. Effectuer auprès des individus et des populations des interventions visant à réduire les effets néfastes¹⁰ associés à l'exposition au bruit.</p> <p>PROM 4.4. Effectuer auprès des individus et des populations des interventions visant à assurer leur sécurité</p>

¹⁰ Dérangement, perturbations du sommeil, modifications du rétablissement des patients hospitalisés et du travail du personnel hospitalier, augmentation de la prévalence de l'hypertension et des maladies cardio-vasculaires, diminution des capacités cognitives chez les enfants d'âge scolaire